

Placer ou ne pas placer la balle, la pétition



La nouvelle recommandation nationale de la **Fédération française de golf** en ce qui concerne le placement ou non de la balle lors d'une compétition a fait se lever un vent de fronde de la part des golfeurs amateurs. Et une **pétition** est en cours pour faire modifier cette recommandation.

Rappel de cette recommandation

*Le Guide Officiel des Règles de golf précise dans la Règle Locale type E-3 que le placement de la balle doit être envisagé uniquement lorsque des conditions préjudiciables liées à **des conditions météorologiques extrêmes (fortes chutes de neige, dégel printanier, pluies prolongées...)**, endommagent le parcours.*

(...)

Sous nos latitudes de telles circonstances ne se rencontrent pas tous les jours. C'est pourquoi il a été rappelé aux arbitres que le recours à cette Règle locale ne devait qu'être exceptionnel et ils devront désormais justifier de son utilisation.

La fronde

Les frondeurs, dont je suis, estiment que si il est normal de suivre la règle 1 : « à chaque coup, le joueur joue le parcours comme il le trouve et joue la balle comme elle repose », celle-ci doit être amendée car l'esprit du golf, ce sport que nous adorons, est de valoriser les « bons coup » et de punir les mauvais. Or, vu certaines conditions de jeu surtout depuis la canicule de 2022, il vaut mieux parfois avoir sa balle dans le rough que sur le fairway ou sur une zone tondue rase.

En effet au cours des dernières années, les golfs français ont souffert entre **les sécheresses, la crise covid, les difficultés financières et la fin programmée des phytosanitaires** aujourd'hui un grand nombre de parcours

se retrouvent avec des terrains très abimés. Avec cette nouvelle recommandation les golfs et les golfeurs se retrouvent face à un dilemme. Car auparavant les golfeurs savaient que si le terrain avait souffert ils auraient la possibilité de « placer » et d'ainsi ne pas être pénalisés par les aléas du parcours.

Les arguments contre cette règle

A l'argument du « tous les joueurs ont les mêmes conditions de jeu » nous répondons que nous sommes amateurs et que nous jouons avant tout **par plaisir** et qu'il n'y en a aucun à voir des bons coups pénalisés par des lies injouables. De plus deux joueurs finissant sur le fairway pourront parfois se retrouver avec des lies complètement différents. Le fait de « placer » harmonise ces conditions très différentes sur un même fairway.

Malheureusement l'état général de certains parcours ne permet pas de définir des zones « en réparation » car nous nous retrouverions vite avec des fairways ressemblant à des dalmatiens.

C'est pourquoi nous demandons un assouplissement de la recommandation :

– Inclure dans les conditions préjudiciables la sécheresse et les problèmes d'entretien du parcours.

– Laisser les arbitres et le comité présent décider plus librement l'application de « placer ou pas placer ».

Cette pétition est un cri d'alerte face au risque d'**un golf à deux vitesses**, d'un coté des golfs ayant des moyens importants et donc des terrains en très bonne condition qui continueront d'accueillir des épreuves et de l'autre des golfs en plus grande difficulté qui verront les joueurs délaissés leurs épreuves.

Signer la pétition

Cliquer sur l'image ci-dessous pour signer la pétition

 Je signe

Les « bad break » arrivent mais ils ne doivent pas devenir la norme lors des épreuves. **En tant qu'amateurs nous investissons beaucoup de temps et d'argent pour pratiquer ce sport que nous adorons. Ne laissons pas une**

recommandation trop « stricte » enlever tout plaisir de jouer.

En espérant que ce message vous parviendra.